

35 nouveaux logements quai de Rome : feu vert !



■ Un nouveau projet urbanistique sur le quai de Rome, le long de la Meuse, à Liège. © D.R.

LIÈGE

Le collège communal liégeois a émis un avis favorable pour ce projet de construction.

Suite à la clôture de l'enquête publique, le collège communal de la Ville de Liège, sur proposition de l'échevine de l'Urbanisme, Christine Defraigne, vient d'octroyer un avis favorable pour le projet de construction de 35 nouveaux logements quai de Rome.

Aucune réclamation n'a été introduite. Le dossier va donc être soumis à l'analyse du fonctionnaire délégué de la Région wallonne. Cette nouvelle construction se situera aux numéros 27 à 29 du quai

de Rome.

Elle remplacera l'actuel immeuble qui est composé de deux parties, l'une dédiée aux logements et l'autre à la location de véhicules. *"Ces deux immeubles ne sont pas inscrits sur une liste de sauvegarde et ne présentent pas un caractère architectural exceptionnel à préserver. Leur démolition ne pose donc aucun problème du point de vue urbanistique"*, indique-t-on à la Ville de Liège.

L'immeuble à construire se composera d'un rez-de-chaussée plus 10 étages, pour une hauteur hors niveau techni-

que de 34 mètres. Un espace dédié au stationnement prendra place dans un volume secondaire et une zone de cour et de jardin est également au programme.

Les lieux permettront d'accueillir deux surfaces commerciales et 35 logements, à savoir des studios et appartements de différentes tailles. Le garage érigé à l'arrière de l'immeuble permettra à 59 vélos et 41 voitures d'y stationner.

Les matériaux de façade utilisés seront de la pierre de ton gris et beige et de la brique de ton gris, les garde-corps seront en verre. Les châssis en aluminium seront quant à eux de couleur gris anthracite.

Lu. D.